

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

Du 9440 au 9490,
avenue Christophe-Colomb
Du 1021 au 1095,
place de la Colombière
Du 1030 au 1080,
rue de Louvain Est
Du 9445 au 9485,
avenue Olivier-Maurault

Investissements

Près de 1,3 M\$

Calendrier

D'avril à décembre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

XO Construction inc.

Redémarrage des travaux

Les travaux de l'an dernier se sont très bien déroulés, grâce à votre collaboration. Nous espérons que la suite se déroulera tout aussi bien.

Nous vous rappelons que les travaux visent à éliminer les infiltrations d'air et d'eau. L'objectif sera atteint en remplaçant les portes et fenêtres et en refaisant certains joints.

Maçonnerie

- ▶ La brique sera réparée là où elle ne l'a pas encore été.
- ▶ Quelques réparations et la réfection des joints restent à faire aux 1021-1035 et 1081-1095, place de la Colombière.
- ▶ Les panneaux de bois sous les fenêtres seront remplacés par des panneaux de fibrociment pour protéger la façade de l'humidité.

Portes et fenêtres

- ▶ Les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées là où elles ne l'ont pas encore été. L'entrepreneur décidera de l'ordre dans lequel il fera ces travaux.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ prise de rendez-vous,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements,
- ▶ présence d'équipements qui circulent sur le terrain.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ libérer l'espace devant votre porte-fenêtre (voir fiche en annexe);
- ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe).

Si vous habitez les immeubles du 1021-1035 ou du 1081-1095, place de la Colombière, vous devez :

- ▶ dégager vos cours arrière pour permettre le passage des nacelles. Vous devez libérer une zone d'environ 6' devant les murs.

Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale.

Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.

Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Travaux financés par :



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal